



Communiqué de presse

13 juillet 2016

L'Europe s'engage en Bourgogne-Franche-Comté aux côtés de la région :

233 projets sélectionnés en juin et juillet

Sous la responsabilité de la région, autorité de gestion, en partenariat avec l'Etat, les fonds européens se répartissent entre le FEDER (Fonds européen de développement économique régional), le FEADER (Fonds européen agricole et de développement rural), le FSE (Fonds social européen orienté pour le volet formation professionnelle) et le Fonds Interreg dédié à la coopération France-Suisse.

Les comités de programmation présidés par Patrick Ayache, vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté, se sont tenus en juin et juillet. **233 projets, en faveur du territoire, bénéficieront de plus de 9,109 M€ de subventions européennes (FEDER, FSE, FEADER).**

Dans le cadre du programme Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), 58 projets ont été retenus pour un montant global de 1 142 496 €. Parmi ceux-ci :

- Une cinquantaine de sylviculteurs, salariés forestiers, propriétaires ou gestionnaires de forêts bénéficieront des cycles de formation mis en place par le centre régional de la propriété forestière de Bourgogne. Les aspects techniques, juridiques, fiscaux et environnementaux sont abordés au cours des sessions d'initiation. Le cycle perfectionnement s'intéresse à la gestion durable des forêts, dans sa dimension économique, environnementale et sociale.
Coût total : 26 156 € - FEADER : 13 862 € (53 %).

Dans le cadre du programme Fonds européen de développement économique régional (FEDER), 28 projets ont été retenus pour un montant global de 4 595 424 €. Parmi ceux-ci :

- Le projet « images et sons numériques » de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) de la Saline royale va bénéficier de 492 000 € de FEDER. Ce nouvel outil de valorisation du patrimoine comprend une action de création numérique audiovisuelle projetée sur les façades les soirs d'été, la réalisation d'une vidéo diffusée aux acteurs du tourisme, le développement d'un module de vente en ligne pour faciliter l'accès à la billetterie. En améliorant le rayonnement du site de la Saline en région et en attirant davantage de visiteurs, c'est tout le territoire qui profite de cette dynamique touristique.
Coût total : 820 001,41 € - FEDER : 492 000 € (60 %)
- **58 986 €** provenant du FEDER ont été alloués à la communauté de communes du Mont-d'Or et des Deux Lacs pour le projet de programme de randonnée. Ce projet consiste à concevoir et mettre en place une signalétique et des infrastructures sur le circuit de randonnée. Il améliore l'attractivité du massif du Jura en favorisant la pratique d'activités multi saisons.
Coût total : 235 072,76 € - FEDER : 58 986 € (25 %)
- **315 515 €** provenant du FEDER ont été alloués à la Scierie Chauvin pour l'acquisition d'un canter circulaire de reprise. La scierie atteindra une vitesse de sciage inédite en région. Cet investissement contribue à plusieurs objectifs :
 - en termes de développement durable : l'amélioration sensible du rendement matière permettra une meilleure maîtrise des consommations et une meilleure valorisation et réduction des déchets.
 - en termes de compétitivité : la baisse des coûts de production permettra d'être plus compétitif notamment à l'export.*Coût total : 3 882 755,09 € - FEDER : 315 515 € (8,07 %)*
- Deux chercheurs de l'Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne développent le projet « Pharmaco-Imagerie et agents théranostiques ». Le développement de médicaments est de plus en plus



région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ

coûteux et complexe tant sur le plan réglementaire que technique. L'imagerie médicale représente un axe stratégique, elle constitue un outil intéressant qui favorise l'innovation en médecine en passant rapidement des développements précliniques à la clinique.

Coût total : 457 614 € - FEDER : 187 989 € (41,08 %).

Dans le cadre du programme Fonds social européen (FSE), 147 projets ont été retenus pour un montant global de 3 371 365 €. Parmi ceux-ci :

- La fédération régionale des travaux publics de Bourgogne poursuit la dynamique initiée par le pôle d'excellence des travaux publics dans l'objectif de développer des compétences et connaissances techniques des équipes pédagogiques, déployer des offres de formation en lien avec les besoins du terrain, les métiers porteurs ou en tension, et mettre en place des moyens de communication, porteurs et efficaces, destinés à la promotion des métiers.

Coût total : 112 670 € - FSE : 35 670 € (31,66 %).

Les prochains comités de programmation se tiendront les 8 et 22 septembre 2016.

Pour plus d'informations : www.europe-bourgogne.fr et www.europe-en-franche-comte.eu

Contacts presse :

Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél. : 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél. : 03 81 61 61 08